

États financiers consolidés

Rapport de l'auditeur indépendant	104
États consolidés du résultat net	107
États consolidés du résultat global	108
Bilans consolidés	109
États consolidés des variations des capitaux propres	110
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	111
Notes annexes	
Note 1. Information sur la Société	112
Note 2. Sommaire des méthodes comptables significatives	112
Note 3. Activités abandonnées	118
Note 4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	119
Note 5. Charges	120
Note 6. Autres investissements	120
Note 7. Prêts	121
Note 8. Titrisations	121
Note 9. Autres actifs	122
Note 10. Participation dans des entreprises associées	123
Note 11. Immobilisations	126
Note 12. Commissions de vente inscrites à l'actif	126
Note 13. Goodwill et immobilisations incorporelles	127
Note 14. Dépôts et certificats	128
Note 15. Autres passifs	128
Note 16. Avantages du personnel	128
Note 17. Impôt sur le résultat	132
Note 18. Dette à long terme	134
Note 19. Capital social	134
Note 20. Gestion du capital	135
Note 21. Paiements fondés sur des actions	136
Note 22. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	138
Note 23. Gestion des risques	138
Note 24. Instruments financiers dérivés	142
Note 25. Juste valeur des instruments financiers	143
Note 26. Bénéfice par action ordinaire	146
Note 27. Passifs éventuels et garanties	147
Note 28. Transactions entre parties liées	147
Note 29. Information sectorielle	148

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Autres investissements – Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») (se reporter aux notes 2, 6 et 25 des états financiers)

Description de la question clé de l'audit

Le solde des autres investissements de la Société comprend un placement en titres de capitaux propres dans Wealthsimple, qui est comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Étant donné que Wealthsimple est une société fermée, la direction doit faire preuve d'un degré élevé de jugement pour déterminer la juste valeur de l'investissement. À cette fin, la direction a tenu compte d'une approche par le marché fondée sur des paramètres d'évaluation observables, incluant les multiples des produits, et de l'analyse des flux de trésorerie actualisés.

La direction a dû porter des jugements importants pour déterminer les démarches d'évaluation les plus appropriées et les données d'entrées utilisées pour chacune d'entre elles, y compris les multiples des produits connexes à appliquer dans le cadre de l'approche par le marché. L'audit de la juste valeur de Wealthsimple a exigé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu, dont le recours à des spécialistes en juste valeur.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de l'audit

Avec l'aide de spécialistes en juste valeur, nos procédures d'audit relatives à la juste valeur de Wealthsimple comprenaient, entre autres, les éléments suivants :

- Nous avons évalué le caractère approprié des approches liées à la juste valeur et avons élaboré des estimations de la juste valeur indépendantes dans le cadre d'une approche par le marché indépendante, en analysant les transactions secondaires de tierces parties et les multiples des produits de sociétés ouvertes comparables en fonction des données sur les produits fournies à la Société par Wealthsimple.
- Nous avons évalué les transactions secondaires de tierces parties afin de déterminer si l'estimation de leur juste valeur aux dates de transaction était appropriée.
- Nous avons évalué l'information interne et externe pertinente, y compris les données sur le secteur, ainsi que le caractère raisonnable des données non observables dans les cas où ces données étaient plus subjectives.
- Nous avons comparé l'estimation de la juste valeur indépendante à l'estimation de la juste valeur établie par la direction.
- Nous avons effectué une évaluation rétrospective indépendante et avons analysé la performance financière de Wealthsimple au moyen de données sur les produits fournies à la Société par Wealthsimple afin de déterminer l'incidence sur la détermination de la juste valeur.
- Nous avons évalué les autres informations disponibles et avons examiné si ces informations étayaient ou contredisaient les conclusions de la Société.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées

comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Dalziel.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 15 février 2024

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024	2023
Produits		
Gestion de patrimoine (note 4)	2 436 102 \$	2 199 681 \$
Gestion d'actifs	1 002 682	949 041
Charge de rémunération des courtiers	(329 168)	(314 107)
Gestion d'actifs – produits nets (note 4)	673 514	634 934
Produits tirés des placements nets et autres produits	53 041	37 646
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 10)	–	172 977
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 10)	212 777	200 137
	3 375 434	3 245 375
Charges (note 5)		
Services-conseils et croissance des affaires	1 120 730	1 006 252
Activités et services de soutien	837 656	905 704
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	78 059	65 731
Charges d'intérêts (note 18)	129 379	123 231
	2 165 824	2 100 918
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 209 610	1 144 457
Impôt sur le résultat (note 17)	272 171	215 077
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	937 439	929 380
Bénéfice net tiré des activités abandonnées (note 3)	–	223 131
Bénéfice net	937 439	1 152 511
Participation ne donnant pas le contrôle (notes 3 et 10)	(3 925)	(3 619)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	933 514 \$	1 148 892 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 26)		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires tiré des activités poursuivies		
– De base	3,93 \$	3,89 \$
– Dilué	3,93 \$	3,88 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		
– De base	3,93 \$	4,83 \$
– Dilué	3,93 \$	4,82 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024	2023
Bénéfice net	937 439 \$	1 152 511 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 6), déduction faite de l'impôt de (80 662) \$ et de (12 315) \$	523 303	85 054
Avantages du personnel		
Gains actuariels (pertes actuarielles) nets, déduction faite de l'impôt de (17 661) \$ et de 6 767 \$	48 070	(18 378)
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de néant	3 229	1 472
Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net		
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de (9 448) \$ et de 6 751 \$	179 127	(97 913)
	753 729	(29 765)
Total du bénéfice global	1 691 168	1 122 746
Participation ne donnant pas le contrôle	(3 925)	(3 619)
Total du bénéfice global attribuable aux actionnaires ordinaires	1 687 243 \$	1 119 127 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	910 278 \$	544 633 \$
Autres investissements (note 6)	1 468 457	863 598
Fonds de clients déposés	3 723 661	3 365 722
Débiteurs et autres montants à recevoir	268 413	335 552
Impôt sur le résultat à recouvrer	1 281	38 292
Prêts (note 7)	5 462 405	5 108 696
Instruments financiers dérivés (note 24)	36 022	42 729
Autres actifs (note 9)	187 139	112 474
Participation dans des entreprises associées (note 10)	3 979 744	3 659 174
Immobilisations (note 11)	309 119	306 961
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 12)	418 996	394 736
Impôt sur le résultat différé (note 17)	3 486	3 232
Immobilisations incorporelles (note 13)	1 277 200	1 250 712
Goodwill (note 13)	2 636 771	2 636 771
Total de l'actif	20 682 972 \$	18 663 282 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	492 326 \$	444 690 \$
Impôt sur le résultat à payer	33 464	9 535
Instruments financiers dérivés (note 24)	25 721	49 580
Dépôts et certificats (note 14)	3 702 514	3 344 190
Autres passifs (note 15)	409 524	394 926
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 8)	5 024 916	4 687 827
Obligations locatives	160 804	169 940
Impôt sur le résultat différé (note 17)	563 297	442 186
Dettes à long terme (note 18)	2 400 000	2 400 000
Total du passif	12 812 566	11 942 874
Capitaux propres		
Capital social (note 19)		
Actions ordinaires	1 785 233	1 690 626
Surplus d'apport	54 589	57 926
Bénéfices non distribués	4 890 896	4 595 620
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 22)	1 070 057	316 290
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	7 800 775	6 660 462
Participation ne donnant pas le contrôle (note 10)	69 631	59 946
Total des capitaux propres	7 870 406	6 720 408
Total du passif et des capitaux propres	20 682 972 \$	18 663 282 \$

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 6 février 2025.



James O'Sullivan
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)



John McCallum
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social – Actions ordinaires (note 19)	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 22)	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
2024						
Solde au début	1 690 626 \$	57 926 \$	4 595 620 \$	316 290 \$	59 946 \$	6 720 408 \$
Bénéfice net	–	–	933 514	–	3 925	937 439
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	753 729	–	753 729
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	933 514	753 729	3 925	1 691 168
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	116 857	–	–	–	–	116 857
Rachetées aux fins d'annulation	(22 250)	–	–	–	–	(22 250)
Options sur actions						
Charge de la période	–	3 364	–	–	–	3 364
Exercées	–	(6 701)	–	–	–	(6 701)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(533 875)	–	–	(533 875)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(2 240)	(2 240)
Émission d'une participation ne donnant pas le contrôle (note 10)	–	–	–	–	8 000	8 000
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	(38)	38	–	–
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	–	–	(104 325)	–	–	(104 325)
Solde à la fin	1 785 233 \$	54 589 \$	4 890 896 \$	1 070 057 \$	69 631 \$	7 870 406 \$
2023						
Solde au début	1 672 799 \$	54 134 \$	3 973 456 \$	362 766 \$	66 677 \$	6 129 832 \$
Bénéfice net	–	–	1 148 892	–	3 619	1 152 511
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	(29 765)	–	(29 765)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	1 148 892	(29 765)	3 619	1 122 746
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	17 827	–	–	–	–	17 827
Options sur actions						
Charge de la période	–	4 744	–	–	–	4 744
Exercées	–	(952)	–	–	–	(952)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(535 703)	–	–	(535 703)
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 10)	–	–	(2 017)	(16 008)	–	(18 025)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	703	(703)	–	–
Autres	–	–	10 289	–	(10 350)	(61)
Solde à la fin	1 690 626 \$	57 926 \$	4 595 620 \$	316 290 \$	59 946 \$	6 720 408 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024	2023
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat tiré des activités poursuivies et des activités abandonnées	1 209 610 \$	1 366 999 \$
Impôt sur le résultat payé	(194 228)	(222 681)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	105 452	94 160
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(129 712)	(116 646)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	92 675	106 487
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(82 805)	(84 912)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	10 057	3 864
Provisions au titre de la restructuration et autres	-	103 266
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 10)	-	(172 977)
Profit à la vente d'Investment Planning Counsel (note 3)	-	(220 703)
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	170 108	37 143
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	1 181 157	894 000
Versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration	(28 318)	(56 720)
	1 152 839	837 280
Activités de financement		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(1 408)	(96)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 528 847	1 256 041
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 269 454)	(1 217 004)
Remboursements d'obligations locatives	(25 061)	(24 142)
Produit net de la facilité de crédit	-	550 000
Remboursement de la facilité de crédit	-	(550 000)
Émission de débentures	-	300 000
Émission d'actions ordinaires	110 156	16 875
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(122 476)	-
Dividendes sur actions ordinaires versés	(534 028)	(535 443)
	(313 424)	(203 769)
Activités d'investissement		
Achat d'autres investissements	(99 430)	(86 741)
Produit de la vente d'autres investissements	108 506	80 835
Augmentation des prêts	(1 582 255)	(1 203 239)
Remboursement des prêts et autres	1 218 063	1 113 531
Entrées d'immobilisations, montant net	(31 281)	(28 763)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et autres	(87 373)	(125 012)
Investissement dans ChinaAMC (note 10)	-	(1 162 369)
Investissement dans Rockefeller (note 10)	-	(857 690)
Produit de la vente des actions de Lifeco (note 10)	-	552 655
Produit de la vente d'Investment Planning Counsel, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie tirés des activités abandonnées (note 3)	-	555 023
	(473 770)	(1 161 770)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	365 645	(528 259)
Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités poursuivies et des activités abandonnées, au début	544 633	1 072 892
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	910 278 \$	544 633 \$
Trésorerie	544 990 \$	216 501 \$
Équivalents de trésorerie	365 288	328 132
	910 278 \$	544 633 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	350 946 \$	305 617 \$
Intérêts versés	303 470 \$	275 743 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

Aux 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Note 1. Information sur la Société

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada (« Power »).

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

Note 2. Sommaire des méthodes comptables significatives

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

Utilisation du jugement, d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 17 et 25.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), dans China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») et dans Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global (de la perte globale) des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

Changements de méthodes comptables

IAS 12 Impôts sur le résultat

La Société a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 12 *Impôts sur le résultat*, et elle a appliqué l'exemption relative à la comptabilisation et à la présentation de l'information sur les actifs et les passifs d'impôt différé découlant

de la publication du modèle de règles du Pilier Deux par l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE »).

Comptabilisation des produits

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, ainsi que des honoraires de gestion de placement et des honoraires d'administration connexes, sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou d'autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont également comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose sur la détention d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose à la fois sur la perception de flux de trésorerie contractuels et sur la vente d'actifs, ou s'il fait l'objet d'une désignation irrévocable en ce sens, dans le cas d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Autres investissements

Les autres investissements, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les investissements à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces investissements sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Prêts

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré. Les produits tirés des activités de prêts hypothécaires sont inclus au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont comptabilisés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

Décomptabilisation

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

Commissions de vente

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à la vente de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès d'un client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société est amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat. Il est comptabilisé au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien.

Contrats de location

Pour les contrats qui comportent un contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Les intérêts imputés à l'obligation locative sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts.

Les paiements de loyers qui sont pris en compte pour l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des paiements ou pénalités liés à la résiliation du contrat de location, le cas échéant. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société, lequel s'applique aux portefeuilles de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.

La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ou d'obligation locative pour les contrats de location qui, à la date de début, sont assortis d'une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise les paiements liés à ces contrats de location comme des charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite

à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif au titre des régimes de retraite. L'actif ou le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif ou le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les actifs ou les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris au poste Charges sous Activités et services de soutien.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

L'actif au titre des prestations constituées représente l'excédent lié au régime de retraite à prestations définies et est inclus au poste Autres actifs. Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié au RRSD et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie et est inclus au poste Autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Paiements fondés sur des actions

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

Impôt sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs

d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, à l'exception du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation qui inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en circulation attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (se reporter à la note 24). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est par la suite comptabilisée au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges sous Activités et services de soutien des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

Modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers* : informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers* : *informations à fournir*. Les modifications introduisent des obligations d'information supplémentaires visant à accroître la transparence à l'égard des modifications de la juste valeur des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et à clarifier le moment de la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

IFRS 18 *États financiers* : présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers* : *présentation et informations à fournir* (IFRS 18). IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*, et prévoit de nouvelles dispositions concernant la présentation de catégories et sous-totaux précis dans l'état du résultat net, de nouvelles obligations d'information sur les mesures de la performance définies par la direction, ainsi que des exigences supplémentaires relatives au regroupement et à la ventilation des informations.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Note 3. Activités abandonnées

Le 30 novembre 2023, la Société a conclu la vente de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie ») pour un produit de 575 M\$ plus les ajustements. La Canada Vie est une filiale de la société liée de la Société, Lifeco, qui, elle, est une filiale de Power.

En vertu d'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine.

Au 30 novembre 2023, le total de l'actif d'IPC s'élevait à 692,6 M\$, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 30,6 M\$, et le total du passif se chiffrait à 345,7 M\$.

Les résultats liés aux activités abandonnées sont inclus jusqu'au 30 novembre 2023.

Bénéfice net tiré des activités abandonnées

	2023
Produits	
Gestion de patrimoine	284 678 \$
Gestion d'actifs – produits nets	15 186
Produits tirés des placements nets et autres produits	3 265
	303 129
Charges ¹	300 288
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 841
Impôt sur le résultat	413
Bénéfice net	2 428
Profit à la vente	220 703
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	223 131
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires tiré des activités abandonnées	222 981 \$

1. Comprend une affectation des charges d'intérêts de 17,9 M\$ en 2023.

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie de la Société comprennent les montants suivants qui sont attribuables aux activités abandonnées :

	2023
Trésorerie nette (affectée aux) provenant des :	
Activités d'exploitation	53 083 \$
Activités de financement	(32 599)
Activités d'investissement	(29 113)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 629)\$

Note 4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

	2024	2023
Honoraires de conseil	1 295 224 \$	1 188 503 \$
Honoraires liés aux produits et aux programmes	986 138	883 958
	2 281 362	2 072 461
Frais de rachat	–	1 031
Autres produits tirés de la planification financière	154 740	126 189
Gestion de patrimoine	2 436 102	2 199 681
Gestion d'actifs	1 002 682	949 041
Charge de rémunération des courtiers	(329 168)	(314 107)
Gestion d'actifs – produits nets	673 514	634 934
Produits nets des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	3 109 616 \$	2 834 615 \$

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les honoraires de conseil se rapportant à la planification financière ont trait à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils. Les honoraires liés aux produits et aux programmes se rapportant à la gestion des placements et aux services administratifs ont trait à l'actif géré. Les autres produits tirés de la planification financière comprennent les produits et les services bancaires et d'assurance, ainsi que les activités de prêts hypothécaires.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs dépendent du volume et de la composition de l'actif géré.

Note 5. Charges

	2024	2023
Commissions	829 713 \$	737 602 \$
Salaires et avantages du personnel	631 282	584 373
Charges de restructuration et autres charges	–	103 266
Charges locatives	22 594	22 899
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	92 675	90 544
Autres	382 122	373 272
	1 958 386	1 911 956
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	78 059	65 731
Charges d'intérêts	129 379	123 231
	2 165 824 \$	2 100 918 \$

En 2023, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 103,3 M\$ (76,2 M\$ après impôt) en raison de la rationalisation et de la simplification des activités afin de les aligner plus efficacement sur les priorités de l'entreprise.

Note 6. Autres investissements

	2024		2023	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)				
Investissements d'entreprise	289 904 \$	1 350 376 \$	264 915 \$	721 379 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)				
Titres de capitaux propres	1 772	1 974	12 778	13 140
Fonds d'investissement exclusifs	107 782	116 107	126 550	129 079
	109 554	118 081	139 328	142 219
	399 458 \$	1 468 457 \$	404 243 \$	863 598 \$

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP, Portag3 Ventures II LP et Portage Ventures III LP (« Portage »). Portage est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers innovatives. Portage est sous le contrôle de la société mère de Power.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalise 1 350,4 M\$ (2023 – 721,4 M\$), est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Investissement dans Wealthsimple

Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent. L'investissement de la Société dans Wealthsimple est principalement détenu par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de Power. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société financière IGM Inc. détient (directement et indirectement) une participation de 27,2 % dans Wealthsimple (2023 – 28,7 %).

Au 31 décembre 2024, la juste valeur de l'investissement de la Société dans Wealthsimple s'élevait à 1 219 M\$ (31 décembre 2023 – 607 M\$). La hausse de la juste valeur enregistrée au 31 décembre 2024 est conforme à des transactions secondaires de tierces parties conclues au quatrième trimestre, à la hausse des évaluations de sociétés ouvertes analogues, ainsi qu'à la performance des activités de Wealthsimple et la révision de ses attentes en matière de produits. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placement,

le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes analogues.

À la juste valeur par le biais du résultat net

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2024, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 191,9 G\$ (2023 – 169,5 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans ses bilans consolidés. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. L'exposition maximale au risque de perte de la Société se limite à son investissement direct dans les fonds d'investissement exclusifs.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2024, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 8,9 M\$ (2023 – 9,0 M\$), de titres de capitaux propres de 51,1 M\$ (2023 – 43,6 M\$) et de titres à revenu fixe de 21,7 M\$ (2023 – 19,3 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

Note 7. Prêts

	Échéance contractuelle			Total 2024	Total 2023
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	5 ans et plus		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 291 008 \$	4 167 257 \$	4 923 \$	5 463 188 \$	5 109 433 \$
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues				783	737
				5 462 405 \$	5 108 696 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				737 \$	815 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				(111)	204
Variation des pertes de crédit attendues				157	(282)
Solde à la fin				783 \$	737 \$

Au 31 décembre 2024, les prêts douteux totalisaient 3 462 \$ (31 décembre 2023 – 3 131 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 205,4 M\$ (2023 – 170,3 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 172,3 M\$ (2023 – 142,8 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 1,2 M\$ (2023 – pertes de 3,6 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 10,4 M\$ (2023 – montant négatif de 8,0 M\$). Ces montants ont été inscrits dans les produits du secteur Gestion de patrimoine. Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

Note 8. Titrisations

La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le

risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, et le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur négative s'élevait à 7,9 M\$ au 31 décembre 2024 (2023 – juste valeur négative de 4,8 M\$).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
2024			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 494 701 \$	2 475 814 \$	18 887 \$
PCAA commandité par des banques	2 551 546	2 549 102	2 444
Total	5 046 247 \$	5 024 916 \$	21 331 \$
Juste valeur	5 078 431 \$	5 098 441 \$	(20 010)\$
2023			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 408 639 \$	2 389 389 \$	19 250 \$
PCAA commandité par des banques	2 313 806	2 298 438	15 368
Total	4 722 445 \$	4 687 827 \$	34 618 \$
Juste valeur	4 690 885 \$	4 695 738 \$	(4 853)\$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 9. Autres actifs

	2024	2023
Actif au titre des prestations constituées (note 16)	117 447 \$	61 592 \$
Charges différées et payées d'avance	59 268	48 834
Autres	10 424	2 048
	187 139 \$	112 474 \$

D'autres actifs totalisant 39,9 M\$ au 31 décembre 2024 (2023 – 34,9 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

Note 10. Participation dans des entreprises associées

	Lifeco	ChinaAMC	Rockefeller	Northleaf	Autres	Total
2024						
Solde au début	589 288 \$	1 885 223 \$	844 795 \$	301 845 \$	38 023 \$	3 659 174 \$
Entrées	–	–	85	40 000	21 456	61 541
Dividendes	(49 143)	(72 926)	–	(7 903)	–	(129 972)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice (perte)	93 079	113 442	(13 303)	19 623 ¹	(64)	212 777
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	251	104 342	71 631	–	–	176 224
Solde à la fin	633 475 \$	2 030 081 \$	903 208 \$	353 565 \$	59 415 \$	3 979 744 \$
2023						
Solde au début	939 567 \$	787 171 \$	– \$	284 499 \$	40 066 \$	2 051 303 \$
Entrées	–	1 162 369	857 690	–	542	2 020 601
Cession	(397 705)	–	–	–	–	(397 705)
Dividendes	(46 045)	(69 180)	–	–	–	(115 225)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice (perte)	66 908	104 094	(724)	17 346 ¹	(2 585)	185 039
Ajustement lié à IFRS 17	15 098	–	–	–	–	15 098
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	11 465	(99 231)	(12 171)	–	–	(99 937)
Solde à la fin	589 288 \$	1 885 223 \$	844 795 \$	301 845 \$	38 023 \$	3 659 174 \$

1. La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 15 698 \$ (2023 – 13 877 \$).

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans des entreprises associées, dont Lifeco, ChinaAMC, Rockefeller et Northleaf, puisqu'elle exerce une influence notable sur celles-ci.

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,16 G\$, y compris les coûts de transaction, ce qui a entraîné une hausse de la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %. Afin de financer partiellement la transaction, la Société financière IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. En 2023, la Société a comptabilisé un profit à la vente des actions de Lifeco de 172,9 M\$ avant impôt (168,6 M\$ après impôt).

La Société a comptabilisé un ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de 15,1 M\$ en 2023, ce qui représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé sur une base prospective.

Le 3 avril 2023, la Société a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller pour un coût total de 858 M\$, qui comprenait une contrepartie en trésorerie de 835 M\$ (622 M\$ US) et les coûts de transaction.

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Lifeco est une société cotée en bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2024, la Société détenait 22 136 471 actions de Lifeco (2023 – 22 136 471), ce qui représentait une participation de 2,4 % (2023 – 2,4 %). L'influence notable de la Société tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes et d'importantes opérations intersociétés qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

La juste valeur de l'investissement de la Société dans Lifeco totalisait 1 053,9 M\$ au 31 décembre 2024 (2023 – 970,9 M\$).

Au 31 décembre 2024, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société (2023 – 9 200 000).

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2024, il y a lieu de consulter les informations qu'elle a publiées.

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

ChinaAMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 31 décembre 2024, la Société détenait une participation de 27,8 % dans ChinaAMC (2023 – 27,8 %). L'influence notable de la Société tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de ChinaAMC :

(en millions)	2024		2023	
	Dollars canadiens	Yuan chinois	Dollars canadiens	Yuan chinois
Aux 31 décembre				
Total de l'actif	3 992,1	20 234,4	3 514,2	18 794,3
Total du passif	1 243,2	6 301,5	1 055,0	5 642,3
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 532,7	8 031,0	1 398,0	7 326,9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	411,2	2 158,0	384,2	2 013,0
Total du bénéfice global	415,6	2 180,8	386,9	2 027,9

Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »)

Rockefeller est un cabinet de services-conseils financiers indépendant aux États-Unis qui cible la clientèle à valeur élevée et à valeur très élevée.

Au 31 décembre 2024, la Société détenait une participation de 20,5 % dans Rockefeller (2023 – 20,5 %). L'exercice d'une influence notable découle d'une représentation au sein du conseil d'administration, de la participation au processus d'élaboration de politiques et d'importantes opérations intersociétés.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Rockefeller :

(en millions)	2024		2023	
	Dollars canadiens	Dollars américains	Dollars canadiens	Dollars américains
Aux 31 décembre				
Total de l'actif	2 222,8	1 543,5	1 791,4	1 353,3
Total du passif	1 499,5	1 041,3	1 116,2	843,3
Pour les exercices clos les 31 décembre¹				
Produits	1 344,2	980,5	779,6	578,0
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(72.3)	(53.1)	(60.8)	(45.2)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	(72.3)	(53.1)	(60.9)	(45.2)

1. Exclut le bénéfice du premier trimestre de 2023, car l'acquisition a eu lieu le 3 avril 2023.

Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

Au moyen d'un instrument d'acquisition détenu par la filiale de la Société, Mackenzie, la Société détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. L'instrument d'acquisition appartient à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco.

Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans qui commence à la date d'acquisition et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %.

L'acquisition conclue en octobre 2020 prévoyait une contrepartie additionnelle d'au plus 245,0 M\$ à l'échéance de la période de cinq ans suivant la date d'acquisition, sous réserve de l'atteinte par Northleaf d'une croissance exceptionnelle en ce qui a trait à certaines mesures de performance au cours de cette période. Au 31 décembre 2024, la juste valeur estimative de la contrepartie additionnelle s'établissait à 40,0 M\$ (31 décembre 2023 – néant). La variation de la juste valeur a été comptabilisée à titre d'ajustement du coût de la participation de la Société dans Northleaf, dont un montant de 8,0 M\$ a été attribué à la participation ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Northleaf :

<i>(en millions)</i>	2024	2023
Aux 31 décembre		
Total de l'actif	200,0 \$	152,9 \$
Total du passif	148,8	84,3
Pour les exercices clos les 31 décembre		
Produits	173,8 \$	151,6 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	32,1	28,8
Total du bénéfice global	32,1	28,8

Note 11. Immobilisations

	Mobilier et matériel	Immeubles et composants	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
2024				
Coût	372 329 \$	76 011 \$	289 155 \$	737 495 \$
Moins : amortissement cumulé	(257 831)	(23 410)	(147 135)	(428 376)
	114 498 \$	52 601 \$	142 020 \$	309 119 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	102 395 \$	51 333 \$	153 233 \$	306 961 \$
Entrées	28 210	3 072	15 923	47 205
Cessions	(1 162)	–	(1 791)	(2 953)
Amortissement	(14 945)	(1 804)	(25 345)	(42 094)
Solde à la fin	114 498 \$	52 601 \$	142 020 \$	309 119 \$
2023				
Coût	350 551 \$	72 939 \$	277 648 \$	701 138 \$
Moins : amortissement cumulé	(248 156)	(21 606)	(124 415)	(394 177)
	102 395 \$	51 333 \$	153 233 \$	306 961 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	100 816 \$	49 677 \$	175 795 \$	326 288 \$
Entrées	24 161	3 347	14 678	42 186
Cessions	(977)	–	–	(977)
Amortissement	(15 407)	(1 691)	(27 446)	(44 544)
Vente d'IPC	(6 198)	–	(9 794)	(15 992)
Solde à la fin	102 395 \$	51 333 \$	153 233 \$	306 961 \$

Note 12. Commissions de vente inscrites à l'actif

	2024	2023
Coût	823 148 \$	701 308 \$
Moins : amortissement cumulé	(404 152)	(306 572)
	418 996 \$	394 736 \$
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début	394 736 \$	372 173 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	129 712	117 385
Amortissement	(105 452)	(94 160)
Vente d'IPC	–	(662)
	24 260	22 563
Solde à la fin	418 996 \$	394 736 \$

Note 13. Goodwill et immobilisations incorporelles

	À durée de vie déterminée		À durée de vie indéterminée		Total des immobilisations incorporelles	Goodwill
	Logiciels	Contrats de distribution et autres contrats de gestion	Contrats de gestion de fonds d'investissement	Appellations commerciales		
2024						
Coût	417 648 \$	220 854 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 641 183 \$	2 636 771 \$
Moins : amortissement cumulé	(264 791)	(99 192)	–	–	(363 983)	–
	152 857 \$	121 662 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 277 200 \$	2 636 771 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles						
Solde au début	143 597 \$	104 434 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 250 712 \$	2 636 771 \$
Entrées	45 624	31 638	–	–	77 262	–
Cessions	–	(193)	–	–	(193)	–
Amortissement	(36 364)	(14 217)	–	–	(50 581)	–
Solde à la fin	152 857 \$	121 662 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 277 200 \$	2 636 771 \$
2023						
Coût	372 039 \$	189 410 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 564 130 \$	2 636 771 \$
Moins : amortissement cumulé	(228 442)	(84 976)	–	–	(313 418)	–
	143 597 \$	104 434 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 250 712 \$	2 636 771 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles						
Solde au début	161 839 \$	176 067 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 642 \$	2 802 173 \$
Entrées	38 076	91 374	–	–	129 450	–
Cessions	(6)	(617)	–	–	(623)	–
Amortissement	(42 478)	(15 836)	–	–	(58 314)	–
Vente d'IPC	(13 834)	(146 554)	(23 055)	–	(183 443)	(165 402)
Solde à la fin	143 597 \$	104 434 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 250 712 \$	2 636 771 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2024		2023	
	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée
Gestion de patrimoine	1 346 245 \$	– \$	1 346 245 \$	– \$
Gestion d'actifs	1 290 526	1 002 681	1 290 526	1 002 681
Total	2 636 771 \$	1 002 681 \$	2 636 771 \$	1 002 681 \$

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable en comparaison avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon

conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2. Les hypothèses et les estimations utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, ce qui constitue des données d'entrée de niveau 3.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

Note 14. Dépôts et certificats

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 3 702,5 M\$ (2023 – 3 344,2 M\$), liés aux dépôts et aux certificats. Les dépôts et les certificats au 31 décembre 2024 étaient tous payables à vue.

Note 15. Autres passifs

	2024	2023
Dividendes à payer	133 817 \$	133 949 \$
Intérêts à payer	33 199	40 250
Passif au titre des prestations constituées (note 16)	85 370	85 188
Provisions	32 281	65 933
Autres	124 857	69 606
	409 524 \$	394 926 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2024, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 5,6 M\$ (2023 – 107,1 M\$), des reprises de provisions de 1,3 M\$ (2023 – 1,2 M\$) et des paiements de 37,9 M\$ (2023 – 58,3 M\$).

D'autres passifs totalisant 300,4 M\$ au 31 décembre 2024 (2023 – 271,7 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

Note 16. Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSD ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte qui est juridiquement séparée de la Société, et il est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2022, a été finalisée en 2023. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 70,5 M\$, comparativement à un excédent de solvabilité de 14,4 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2021. L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse des taux d'intérêt. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 127,4 M\$, comparativement à 95,0 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2025. Au cours de l'exercice, la Société n'était pas tenue de verser des cotisations (2023 – 2,8 M\$). À la suite de l'évaluation déposée en 2023, la Société financière IGM a reçu un congé de cotisation et n'est pas autorisée à verser des cotisations au régime de retraite avant la prochaine évaluation actuarielle, qui devrait avoir lieu au 31 décembre 2025. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSD sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2024			2023		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	536 031 \$	– \$	– \$	510 730 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	1 506	–	–	1 677	–	–
Cotisations de l'employeur	–	–	–	2 801	–	–
Prestations versées	(22 733)	–	–	(29 771)	–	–
Produits d'intérêts	24 482	–	–	26 388	–	–
Réévaluations :						
Rendement des actifs du régime	54 367	–	–	24 206	–	–
Solde à la fin	593 653	–	–	536 031	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	474 439	59 462	25 726	423 951	56 084	25 283
Prestations versées	(22 733)	(3 568)	(2 130)	(29 771)	(4 029)	(2 404)
Coût des services rendus de l'exercice	13 479	1 260	173	12 143	1 228	206
Modification du régime	–	–	–	–	35	–
Cotisations des employés	1 506	–	–	1 677	–	–
Charges d'intérêts	21 618	2 566	1 142	21 780	2 825	1 268
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
Hypothèses démographiques	(4 038)	–	(1 420)	(4 592)	–	–
Ajustements liés à l'expérience	(131)	1 993	(529)	5 184	144	158
Hypothèses financières	(7 934)	513	182	44 067	3 175	1 215
Solde à la fin	476 206	62 226	23 144	474 439	59 462	25 726
Actif (passif) au titre des prestations constituées	117 447 \$	(62 226)\$	(23 144)\$	61 592 \$	(59 462)\$	(25 726)\$

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2024			2023		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Taux d'actualisation	4,75 %	4,25 %– 4,65 %	4,55 %	4,65 %	4,60 %– 4,65 %	4,65 %
Taux de croissance de la rémunération	3,75 %	3,75 %	s.o.	3,75 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	5,20 %	s.o.	s.o.	5,30 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans

1. Tend vers 0,00 % en 2040 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 16,9 années (2023 – 17,3 années).

Charge au titre des avantages :

	2024			2023		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus de l'exercice	13 479 \$	1 260 \$	173 \$	12 143 \$	1 228 \$	206 \$
Modification du régime	-	-	-	-	35	-
Coûts financiers nets	(2 864)	2 566	1 142	(4 608)	2 825	1 268
	10 615 \$	3 826 \$	1 315 \$	7 535 \$	4 088 \$	1 474 \$

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2024		2023	
	Augmentation (diminution) du passif	Augmentation (diminution) de la charge	Augmentation (diminution) du passif	Augmentation (diminution) de la charge
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	(18 850)\$	(1 895)\$	(19 196)\$	(1 873)\$
Diminution	20 007	1 900	20 416	1 889
Taux de croissance de la rémunération (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	4 888	464	5 174	582
Diminution	(4 843)	(460)	(5 128)	(575)
Mortalité				
Augmentation de un an	12 068	1 067	7 804	539
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	(1 147)	75	(1 149)	64
Diminution	1 188	(79)	1 192	(68)
Taux de croissance de la rémunération (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	12	4	12	4
Diminution	(12)	(3)	(11)	(4)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 060	49	1 033	51
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	(451)	29	(520)	31
Diminution	469	(31)	540	(32)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / - 1,00 %)				
Augmentation	250	11	558	26
Diminution	(224)	(10)	(491)	(23)
Mortalité				
Augmentation de un an	500	24	655	33

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2024	2023
Titres de capitaux propres	49,2 %	49,9 %
Titres à revenu fixe	31,0	30,8
Stratégies alternatives	18,6	17,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2	2,1
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien a totalisé 10,1 M\$ (2023 – 10,2 M\$).

Régime d'épargne-retraite (« RER ») collectif

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont comptabilisées en charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 10,7 M\$ (2023 – 10,1 M\$).

Note 17. Impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat liée aux activités poursuivies

	2024	2023
Impôt sur le résultat comptabilisé sur le bénéfice net tiré des activités poursuivies		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	260 309 \$	210 696 \$
Impôt sur le résultat en vertu des règles du Pilier Deux	154	–
Ajustements au titre des exercices antérieurs	917	(167)
	261 380	210 529
Impôt différé	10 791	4 548
	272 171 \$	215 077 \$

Taux d'imposition effectif sur les activités poursuivies :

	2024	2023
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,57 %	26,68 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 10)	(3,73)	(3,40)
Profit à la vente des actions de l'entreprise associée	–	(3,68)
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée (note 10)	–	(0,35)
Consolidation de pertes fiscales	(0,39)	–
Autres éléments	0,05	(0,46)
Taux d'imposition effectif	22,50 %	18,79 %

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux, qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Au Canada, un projet de loi lié au Pilier Deux a été adopté le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. D'autres pays où la Société exerce ses activités, dont l'Irlande et le Royaume-Uni, avaient auparavant adopté une loi liée au Pilier Deux, également avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024.

L'impôt minimum mondial est de nature complexe et s'appliquera à la Société et à ses filiales en tant que groupe de sociétés liées. À l'heure actuelle, la Société s'attend à ce que l'impôt minimum mondial s'applique au bénéficiaire en Irlande, où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Le montant de l'impôt ne devrait pas être significatif pour la Société.

Impôt sur le résultat différé

Sources de l'impôt sur le résultat différé :

	Passifs au titre des prestations constituées	Reports en avant de pertes	Commissions de vente inscrites à l'actif	Immobilisations incorporelles	Autres investissements	Autres	Total
2024							
Solde au début	6 328 \$	4 422 \$	(104 953)\$	(282 475)\$	(59 314)\$	(2 962)\$	(438 954)\$
Comptabilisé dans les éléments suivants :							
Bénéfice tiré des activités poursuivies	2 698	11 789	(6 281)	(6 217)	(1 452)	(11 328)	(10 791)
Autres éléments de bénéfice global	(17 661)	–	–	–	(82 956)	(9 448)	(110 065)
Capitaux propres	–	–	–	–	6	–	6
Fluctuation des taux de change et autres	–	–	–	–	(1)	(6)	(7)
Solde à la fin	(8 635)\$	16 211 \$	(111 234)\$	(288 692)\$	(143 717)\$	(23 744)\$	(559 811)\$
2023							
Solde au début	(1 495)\$	6 687 \$	(98 876)\$	(290 489)\$	(46 095)\$	(19 318)\$	(449 586)\$
Comptabilisé dans les éléments suivants :							
Bénéfice tiré des activités poursuivies	1 056	1 179	(6 077)	(9 538)	(86)	8 918	(4 548)
Bénéfice tiré des activités abandonnées	–	(399)	47	260	–	(1 155)	(1 247)
Autres éléments de bénéfice global	6 767	–	–	–	(13 024)	6 751	494
Capitaux propres	–	–	–	–	(109)	–	(109)
Vente d'IPC – activités abandonnées	–	(3 031)	(47)	17 292	–	1 839	16 053
Fluctuation des taux de change et autres	–	(14)	–	–	–	3	(11)
Solde à la fin	6 328 \$	4 422 \$	(104 953)\$	(282 475)\$	(59 314)\$	(2 962)\$	(438 954)\$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2024	2023
Actifs d'impôt différé	3 486 \$	3 232 \$
Passifs d'impôt différé	(563 297)	(442 186)
	(559 811)\$	(438 954)\$

Au 31 décembre 2024, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles liées à ses participations dans des entreprises associées qui s'élevaient à 18,4 M\$ (2023 – 57,8 M\$) pour lesquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés.

Note 18. Dette à long terme

Échéance	Taux	2024	2023
26 janvier 2027	3,44 %	400 000 \$	400 000 \$
13 décembre 2027	6,65 %	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	200 000	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	250 000	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	200 000	200 000
21 mars 2050	4,206 %	250 000	250 000
26 mai 2053	5,426 %	300 000	300 000
		2 400 000 \$	2 400 000 \$

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 123,0 M\$ (2023 – 116,3 M\$).

Le 26 mai 2023, la Société a émis des débetures à 5,426 % d'une durée de 30 ans d'un montant de 300 M\$. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 7 décembre 2022.

Note 19. Capital social

Autorisé

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires, sans valeur nominale

Nombre d'actions émises et en circulation

	2024		2023	
	Actions	Valeur attribuée	Actions	Valeur attribuée
Actions ordinaires				
Solde au début	238 131 738	1 690 626 \$	237 668 062	1 672 799 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 21)	2 835 500	116 857	463 676	17 827
Rachetées aux fins d'annulation	(3 088 400)	(22 250)	–	–
Solde à la fin	237 878 838	1 785 233 \$	238 131 738	1 690 626 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 23 décembre 2024, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 22 décembre 2025, date d'expiration de l'offre, ou jusqu'à une date antérieure à laquelle la Société aura effectué ses rachats conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 5,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 9 décembre 2024, soit 2,1 % de celles-ci.

Le 21 décembre 2023, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui est demeurée en vigueur jusqu'au 20 décembre 2024. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 3 millions de ses actions ordinaires en circulation au 7 décembre 2023, soit 1,3 % de celles-ci.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 3 088 400 actions ont été rachetées à un coût de 122,5 M\$. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve de paramètres préétablis. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Note 20. Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,4 G\$ au 31 décembre 2024, inchangée par rapport au 31 décembre 2023. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a racheté 3 088 400 actions ordinaires à un coût de 122,5 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 19). Le 23 décembre 2024, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 5 millions de ses actions ordinaires afin d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et pour d'autres fins de gestion du capital.

En 2024, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 533,9 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaires sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Note 21. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2024, 14 852 203 actions ordinaires (2023 – 17 687 703) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2024, la Société a attribué 673 814 options à des salariés (2023 – 662 606). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été estimée à 4,15 \$ l'option (2023 – 5,56 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 35,57 \$ (2023 – 42,36 \$). Les autres hypothèses utilisées par ces méthodes d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2024	2023
Prix d'exercice	35,68 \$	42,53 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,61 %	3,44 %
Durée de vie attendue des options	7 ans	7 ans
Volatilité attendue	24,00 %	23,00 %
Taux de rendement attendu de l'action	6,33 %	5,31 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Le prix d'exercice moyen s'est établi à 38,68 \$ en 2024 (2023 – 38,43 \$).

La Société a comptabilisé une charge de rémunération de 3,4 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2023 – 4,7 M\$).

	2024		2023	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	10 902 118	39,74 \$	11 725 342	39,98 \$
Attribuées	673 814	35,68	662 606	42,53
Exercées	(2 835 500)	38,85	(463 676)	36,39
Frappées de déchéance	(714 314)	51,35	(1 022 154)	45,86
Solde à la fin	8 026 118	38,68 \$	10 902 118	39,74 \$
Pouvant être exercées à la fin	4 786 815	38,07 \$	6 924 596	39,80 \$

Options en circulation au 31 décembre 2024	Date d'expiration	Prix d'exercice (\$)	Options en circulation	Options pouvant être exercées
	2025	43,28 – 43,97	220 375	220 375
	2026	34,88 – 38,17	387 151	387 151
	2027	39,71 – 41,74	562 135	562 135
	2028	37,58 – 40,10	721 661	721 661
	2029	34,29 – 36,91	747 122	747 122
	2030	31,85 – 38,65	1 511 324	1 110 519
	2031	35,01 – 46,02	1 125 028	508 730
	2032	36,57 – 45,56	1 414 902	529 122
	2033	39,02 – 42,54	662 606	–
	2034	35,65 – 38,10	673 814	–
			8 026 118	4 786 815

Régimes d'unités d'actions

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 37,9 M\$ en 2024 (2023 – 23,7 M\$) et un passif de 57,6 M\$ au 31 décembre 2024 (2023 – 37,4 M\$).

Régimes d'achat d'actions

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de deux ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont comptabilisées en charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 4,6 M\$ (2023 – 4,9 M\$).

Régime d'unités d'actions différées

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme de combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2024, la juste valeur des unités d'actions différées en circulation était de 45,4 M\$ (2023 – 31,1 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges sous Activités et services de soutien dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

Note 22. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

	Avantages du personnel	Autres investissements	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
2024				
Solde au début	(13 995)\$	393 956 \$	(63 671)\$	316 290 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	48 070	523 303	182 356	753 729
Sortie des éléments à la JVAERG	–	38	–	38
Solde à la fin	34 075 \$	917 297 \$	118 685 \$	1 070 057 \$
2023				
Solde au début	4 383 \$	309 605 \$	48 778 \$	362 766 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(18 378)	85 054	(96 441)	(29 765)
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 10)	–	–	(16 008)	(16 008)
Sortie des éléments à la JVAERG	–	(703)	–	(703)
Solde à la fin	(13 995)\$	393 956 \$	(63 671)\$	316 290 \$

Les montants sont comptabilisés déduction faite de l'impôt.

La Société a comptabilisé des profits après impôt de 523,3 M\$ dans les autres éléments du résultat global (2023 – 85,1 M\$) en raison des variations de la juste valeur des placements de la Société principalement liées aux ajustements de la juste valeur relativement à Wealthsimple.

Note 23. Gestion des risques

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

Risque de liquidité et de financement lié aux instruments financiers

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous assurer de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux exigences actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la surveillance des risques de liquidité et de financement par un comité interne de gestion des risques financiers.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires, y compris des marges de crédit hypothécaires, en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds

communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

La Société accède aux marchés des titres d'emprunt à long terme non garantis aux fins générales et s'assure d'une structure d'échéances bien diversifiée afin de gérer les risques de financement connexes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

Au 31 décembre 2024 (en M\$)	À vue	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	5 ans et plus	Total
Instruments financiers dérivés	– \$	10,5 \$	15,2 \$	– \$	25,7 \$
Dépôts et certificats ¹	3 702,5	–	–	–	3 702,5
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 190,6	3 815,8	18,5	5 024,9
Contrats de location ²	–	29,3	92,0	107,3	228,6
Dette à long terme	–	–	525,0	1 875,0	2 400,0
Total des échéances contractuelles	3 702,5 \$	1 230,4 \$	4 448,0 \$	2 000,8 \$	11 381,7 \$

1. Les dépôts et certificats sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés.

2. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2024, inchangées par rapport au 31 décembre 2023. Les marges de crédit au 31 décembre 2024 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2023. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2023.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La Société est exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, des fonds de clients déposés, des portefeuilles de prêts hypothécaires et de l'utilisation de dérivés négociés sur le marché hors cote. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 910,3 M\$ (2023 – 544,6 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 545,0 M\$ (2023 – 216,5 M\$) principalement déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 365,3 M\$ (2023 – 328,1 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 37,9 M\$ (2023 – 0,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 289,5 M\$ (2023 – 36,4 M\$), ainsi que de dépôts bancaires à terme et d'acceptations bancaires de 37,9 M\$ (2023 – 291,2 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement et sa politique de gestion du risque de contrepartie, lesquelles définissent les paramètres et les limites

de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les fonds de clients déposés, qui s'élevaient à 3,7 G\$ (2023 – 3,4 G\$), étaient détenus dans des banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2024, les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) de 5,5 G\$ (2023 – 5,1 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 5,1 G\$ (2023 – 4,7 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 405,7 M\$ (2023 – 375,5 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 11,2 M\$ (2023 – 11,5 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client ou la cliente et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,5 G\$ (2023 – 2,4 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,6 G\$ (2023 – 2,3 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 62,7 M\$ (2023 – 58,0 M\$) et à 38,0 M\$ (2023 – 37,0 M\$), respectivement, au 31 décembre 2024. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2024, une proportion de 48,9 % (2023 – 50,7 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2024, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,5 M\$, comparativement à 3,1 M\$ au 31 décembre 2023. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 2,1 M\$ au 31 décembre 2024, comparativement à 2,8 M\$ au 31 décembre 2023.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2024, comparativement à 0,7 M\$ au 31 décembre 2023, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les fluctuations récentes des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; et v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2023.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit si ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique liée aux instruments dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 40,4 M\$ (2023 – 51,2 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 20,6 M\$ au 31 décembre 2024 (2023 – 3,7 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2024. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2023.

Risque de marché lié aux instruments financiers

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2024, ce swap avait une juste valeur négative de 3,6 M\$ (2023 – juste valeur positive de 7,7 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,3 G\$ (2023 – 0,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2024, ces swaps avaient une juste valeur négative de 4,3 M\$ (2023 – juste valeur négative de 12,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,4 G\$ (2023 – 1,4 G\$). Au 31 décembre 2024, la juste valeur nette d'un montant négatif de 7,9 M\$ (2023 – montant négatif de 4,8 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,7 G\$ (2023 – 1,6 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 1,1 M\$ (2023 – juste valeur négative de 1,1 M\$) sur un montant notionnel en cours de 166,0 M\$ au 31 décembre 2024 (2023 – 181,5 M\$).

Au 31 décembre 2024, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait représenté une augmentation d'environ 0,5 M\$ (2023 – une augmentation de 0,5 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2023.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (se reporter à la note 6) classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées (se reporter à la note 10), qui sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2024, la juste valeur des autres investissements était de 1,5 G\$ (2023 – 0,9 G\$), et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 4,0 G\$ au 31 décembre 2024 (2023 – 3,7 G\$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC et dans Rockefeller. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2024, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 137,8 M\$ (152,3 M\$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC et de Rockefeller revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 4,8 M\$ (5,3 M\$).

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats.

Note 24. Instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

	Montant notionnel				Risque de crédit	Juste valeur	
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	5 ans et plus	Total		Actif	Passif
2024							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	87 935 \$	– \$	87 935 \$	13 \$	13 \$	183 \$
Sans comptabilité de couverture	451 652	1 345 304	9 691	1 806 647	21 312	21 312	25 538
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	23 381	64 048	–	87 429	14 697	14 697	–
	475 033 \$	1 497 287 \$	9 691 \$	1 982 011 \$	36 022 \$	36 022 \$	25 721 \$
2023							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	77 967 \$	50 422 \$	128 389 \$	– \$	– \$	362 \$
Sans comptabilité de couverture	235 100	1 380 288	85 769	1 701 157	39 995	39 995	41 572
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	17 281	56 738	–	74 019	2 734	2 734	7 646
	252 381 \$	1 514 993 \$	136 191 \$	1 903 565 \$	42 729 \$	42 729 \$	49 580 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 19,3 M\$ (2023 – 3,7 M\$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 20,6 M\$ (2023 – 3,7 M\$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

Note 25. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non

observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés dans le niveau 3 comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap. Les autres investissements classés dans le niveau 3, d'un montant de 1 350,4 M\$, sont

principalement constitués de sociétés en démarrage du secteur des technologies financières, incluant Wealthsimple avec une juste valeur de 1 219 M\$. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres des placements, le cas échéant, des flux de trésorerie prévus et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes analogues. Une augmentation (diminution) de 5 % des flux de trésorerie prévus ou des multiples de produits donnerait lieu à une augmentation (diminution) de la juste valeur de l'investissement de la Société dans Wealthsimple d'environ 61 M\$.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, la facilité de crédit et certains autres passifs financiers.

	Valeur comptable	Juste valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2024					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– JVAERG	1 350 376 \$	– \$	– \$	1 350 376 \$	1 350 376 \$
– JVRN	118 081	118 081	–	–	118 081
Instruments financiers dérivés	36 022	–	30 212	5 810	36 022
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 462 405	–	413 443	5 078 431	5 491 874
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	25 721	–	16 317	9 404	25 721
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	3 702 514	–	3 702 514	–	3 702 514
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	5 024 916	–	–	5 098 441	5 098 441
Dette à long terme	2 400 000	–	2 485 403	–	2 485 403
2023					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– JVAERG	721 379 \$	– \$	– \$	721 379 \$	721 379 \$
– JVRN	142 219	130 790	–	11 429	142 219
Instruments financiers dérivés	42 729	–	26 801	15 928	42 729
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 108 696	–	379 954	4 690 885	5 070 839
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	49 580	–	41 373	8 207	49 580
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	3 344 190	–	3 344 223	–	3 344 223
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 687 827	–	–	4 695 738	4 695 738
Dette à long terme	2 400 000	–	2 453 390	–	2 453 390

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2024 et en 2023.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert au niveau 3 ou hors du niveau 3 en 2024 et 2023.

	Solde aux 1 ^{er} janvier	Profits (pertes) compris dans le bénéfice net ¹	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global	Achats et émissions	Règlements	Solde aux 31 décembre
2024						
Autres investissements						
– JVAERG	721 379 \$	– \$	604 009 \$	25 207 \$	219 \$	1 350 376 \$
– JVRN	11 429	–	–	–	11 429	–
Instruments financiers dérivés, montant net	7 721	(12 146)	–	(1 998)	(2 829)	(3 594)
2023						
Autres investissements						
– JVAERG	602 612 \$	– \$	96 557 \$	32 463 \$	10 253 \$	721 379 \$
– JVRN	11 429	–	–	–	–	11 429
Instruments financiers dérivés, montant net	20 516	(360)	–	(3 130)	9 305	7 721

1. Inclus au poste Produits du secteur Gestion de patrimoine ou au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Note 26. Bénéfice par action ordinaire

	2024	2023
Bénéfice		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	937 439 \$	929 380 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(3 925)	(3 469)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – activités poursuivies	933 514	925 911
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	–	223 131
Participation ne donnant pas le contrôle	–	(150)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – activités abandonnées	–	222 981
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	933 514 \$	1 148 892 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	237 287	238 033
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	322	385
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, après dilution	237 609	238 418
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	3,93 \$	3,89 \$
Bénéfice tiré des activités abandonnées	–	0,94
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3,93 \$	4,83 \$
Dilué		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	3,93 \$	3,88 \$
Bénéfice tiré des activités abandonnées	–	0,94
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3,93 \$	4,82 \$

1. Exclut 451 milliers d'actions en 2024 relativement à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif (2023 – 912 milliers).

Note 27. Passifs éventuels et garanties

Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Ce recours a été certifié en janvier 2024. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. La Société a avisé les clients et les clientes concernés et a offert à toute sa clientèle une surveillance du crédit gratuite. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident.

Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

Note 28. Transactions entre parties liées

Transactions et soldes entre parties liées

La Société conclut des opérations avec la Canada Vie, qui est une filiale de sa société liée, Lifeco, qui est une filiale de Power. Les transactions suivantes ont lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2024 et en 2023, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 60,4 M\$ (2023 – 51,7 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 62,0 M\$ (2023 – 59,8 M\$) et a versé un montant de 5,3 M\$ (2023 – 19,6 M\$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement.

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le résultat en 2024, la Société a conclu une transaction de consolidation de pertes fiscales avec une filiale de Power, aux termes de laquelle les actions d'une société liée ayant généré des pertes fiscales ont été acquises le 20 décembre 2024. La Société a comptabilisé l'avantage découlant des pertes fiscales réalisées au quatrième trimestre de 2024.

Le 30 novembre 2023, la Société a conclu la vente de la totalité d'IPC à la Canada Vie (note 3).

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis une participation additionnelle dans ChinaAMC auprès de Power et a vendu une partie de sa participation dans Lifeco à Power (se reporter à la note 10).

Les transactions d'acquisition et de vente ont été comptabilisées à la juste valeur.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau qui suit présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2024	2023
Rémunération et avantages du personnel	4 400 \$	4 224 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	5 056	4 267
Paiements fondés sur des actions	3 720	2 217
	13 176 \$	10 708 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 21).

Note 29. Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Gestion de patrimoine
- Gestion d'actifs
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des entreprises principales et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux épargnants. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de son courtier en valeurs mobilières, de son courtier en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans Rockefeller et Wealthsimple. Rockefeller est classée à titre de participation dans une entreprise associée et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, et la quote-part du bénéfice est incluse dans les produits. Wealthsimple est classée à titre de participation comptabilisée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, n'a aucune incidence sur le bénéfice par secteur. Ce secteur comprenait auparavant IPC, qui a été vendue le 30 novembre 2023. Les résultats d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités principales et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie qui fournit des services de gestion de placements pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils institutionnels pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées et comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du bénéfice de ces participations est incluse dans les produits du secteur.
- **Activités internes et autres** – Ce secteur représente principalement les participations dans Lifeco et Portage Ventures LP, ainsi que les écritures d'élimination liées à la consolidation. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

2024

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Activités internes et autres	Total des secteurs	Ajustements ¹	Total
Produits						
Gestion de patrimoine	2 445 646 \$	– \$	(9 544)\$	2 436 102 \$	– \$	2 436 102 \$
Gestion d'actifs	–	1 108 199	(105 517)	1 002 682	–	1 002 682
Charge de rémunération des courtiers	–	(325 266)	(3 902)	(329 168)	–	(329 168)
Gestion d'actifs – produits nets	–	782 933	(109 419)	673 514	–	673 514
Produits tirés des placements nets et autres produits	12 383	23 180	17 478	53 041	–	53 041
Quote-part du résultat des entreprises associées	(10 067)	133 065	99 941	222 939	(10 162)	212 777
	2 447 962	939 178	(1 544)	3 385 596	(10 162)	3 375 434
Charges						
Services-conseils et croissance des affaires	1 033 896	86 842	(8)	1 120 730	–	1 120 730
Activités et services de soutien	463 096	371 989	2 571	837 656	–	837 656
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	191 379	5 643	(118 963)	78 059	–	78 059
	1 688 371	464 474	(116 400)	2 036 445	–	2 036 445
	759 591	474 704	114 856	1 349 151	(10 162)	1 338 989
Charges d'intérêts ²	103 255	26 124	–	129 379	–	129 379
Bénéfice avant impôt sur le résultat	656 336	448 580	114 856	1 219 772	(10 162)	1 209 610
Impôt sur le résultat	178 596	94 281	3 995	276 872	(4 701)	272 171
	477 740	354 299	110 861	942 900	(5 461)	937 439
Participation ne donnant pas le contrôle	–	(3 925)	–	(3 925)	–	(3 925)
	477 740 \$	350 374 \$	110 861 \$	938 975	(5 461)	933 514
Autres éléments liés à Lifeco ¹				(6 862)	6 862	–
Consolidation de pertes fiscales ¹				4 701	(4 701)	–
Refinancement de la dette de Rockefeller ¹				(3 300)	3 300	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				933 514 \$	– \$	933 514 \$
Actifs identifiables	12 927 415 \$	3 802 327 \$	1 316 459 \$	18 046 201 \$	– \$	18 046 201 \$
Goodwill	1 346 245	1 290 526	–	2 636 771	–	2 636 771
Total de l'actif	14 273 660 \$	5 092 853 \$	1 316 459 \$	20 682 972 \$	– \$	20 682 972 \$

1. La quote-part des autres éléments liés à Lifeco, la consolidation de pertes fiscales et le refinancement de la dette de Rockefeller sont exclus des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés, y compris les répercussions sur l'impôt sur le résultat, à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Activités internes et autres	Total des secteurs	Ajustements ¹	Total
Produits						
Gestion de patrimoine	2 206 201 \$	– \$	(6 520)\$	2 199 681 \$	– \$	2 199 681 \$
Gestion d'actifs	–	1 051 122	(102 081)	949 041	–	949 041
Charge de rémunération des courtiers	–	(311 439)	(2 668)	(314 107)	–	(314 107)
Gestion d'actifs – produits nets	–	739 683	(104 749)	634 934	–	634 934
Produits tirés des placements nets et autres produits	13 299	12 094	12 253	37 646	–	37 646
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 10)	–	–	–	–	172 977	172 977
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3 309)	121 440	89 270	207 401	(7 264)	200 137
	2 216 191	873 217	(9 746)	3 079 662	165 713	3 245 375
Charges						
Services-conseils et croissance des affaires	922 713	83 546	(7)	1 006 252	–	1 006 252
Activités et services de soutien	438 486	362 681	1 271	802 438	103 266	905 704
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	172 391	4 609	(111 269)	65 731	–	65 731
	1 533 590	450 836	(110 005)	1 874 421	103 266	1 977 687
	682 601	422 381	100 259	1 205 241	62 447	1 267 688
Charges d'intérêts ²	98 210	25 021	–	123 231	–	123 231
Bénéfice avant impôt sur le résultat	584 391	397 360	100 259	1 082 010	62 447	1 144 457
Impôt sur le résultat	155 984	83 761	(1 929)	237 816	(22 739)	215 077
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	428 407	313 599	102 188	844 194	85 186	929 380
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	14 849	–	(12 421)	2 428	220 703	223 131
	443 256	313 599	89 767	846 622	305 889	1 152 511
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)	(3 469)	–	(3 619)	–	(3 619)
	443 106 \$	310 130 \$	89 767 \$	843 003	305 889	1 148 892
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt ¹				(76 208)	76 208	–
Profit à la vente d'IPC ¹				220 703	(220 703)	–
Profit à la vente des actions de Lifeco, déduction faite de l'impôt ¹				168 658	(168 658)	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco ¹				15 098	(15 098)	–
Autres éléments liés à Lifeco ¹				(22 362)	22 362	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				1 148 892 \$	– \$	1 148 892 \$
Actifs identifiables	11 456 731 \$	3 583 510 \$	986 270 \$	16 026 511 \$	– \$	16 026 511 \$
Goodwill	1 346 245	1 290 526	–	2 636 771	–	2 636 771
Total de l'actif	12 802 976 \$	4 874 036 \$	986 270 \$	18 663 282 \$	– \$	18 663 282 \$

1. Les charges de restructuration et autres charges, le profit à la vente d'IPC, le profit à la vente des actions de Lifeco ainsi que la quote-part de l'ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco et des autres éléments liés à Lifeco sont exclus des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés, y compris les répercussions sur l'impôt sur le résultat, à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.